



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 10 – 2014

Restrictions applicables au transit à l'ouverture (Tirant d'eau et rapport puissance-longueur)

Les navigateurs sont avisés que les restrictions (tirant d'eau et rapport puissance-longueur) énoncées dans l'avis de la Voie maritime N°2 2014 ne sont plus en vigueur.

Le 14 avril 2014